



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

<p>Direction générale de l'alimentation</p> <p>Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux</p> <p>Bureau biovigilance, méthodes de lutte et expérimentation Suivi par : Laurence Grassart</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Tél : 01.49.55.81.68 Fax : 01.49.55.59.49 Mèl : bbmle.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr</p> <p>Réf. Classement : PV 11</p>	<p>NOTE DE SERVICE</p> <p>DGAL/SDQPV/N2007-8279</p> <p>Date: 19 novembre 2007</p>
---	--

Date de mise en application : immédiate

Nombre d'annexes : 3

Objet : Nomination des rapporteurs « qualité et protection des végétaux » du réseau d'expertise des Services chargés de la protection des végétaux au sein du Ministère de l'agriculture et de la pêche (MAP), complément à la note de service DGAL/SDQPV/N2005-8084 du 17 mars 2005 et DGAL/SDQPV/N2005-8140 du 23 mai 2005.

Résumé : La présente note de service rappelle la procédure d'appel à candidature et de nomination dans les missions de rapporteurs. Elle indique les rapports à pourvoir en novembre 2007.

MOTS-CLES : Rapporteurs, experts nationaux, protection des végétaux.

Destinataires	
Pour exécution : - Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt / Services régionaux de la protection des végétaux Directeurs de l'agriculture et de la forêt / Services de la protection des végétaux (DOM) - Laboratoires nationaux de protection des végétaux	Pour information : - Préfets - Direction générale de l'enseignement et de la recherche - DDAF - Conseil Général du Génie Rural des Eaux et des Forêts

La note de service DGAL/SDQPV/N2004-8265 du 15 novembre 2004 précise la nature des activités confiées aux rapporteurs et leurs modalités de nomination par les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt (DRAF) et les Directeurs de l'agriculture et de la forêt (DAF). Le réseau de personnes ressources constitué d'experts nationaux et de rapporteurs est un élément essentiel des missions de surveillance biologique du territoire et de contrôle des services de la protection des végétaux. L'expertise et les données acquises sont mises à profit pour élaborer une politique de gestion des risques et promouvoir une production agricole et alimentaire répondant aux attentes de la société.

Dans ce cadre, la note de service DGAL/SDQPV/N2005-8084 du 17 mars 2005 a précisé la procédure d'appel à candidature et de nomination des rapporteurs "qualité et protection des végétaux" du réseau d'expertise des services chargés de la protection des végétaux au sein du ministère de l'agriculture et de la pêche. Vous voudrez bien vous y référer pour connaître l'ensemble des modalités de cette procédure.

L'appel à candidature prévu par la présente note vise à nommer des rapporteurs sur les thèmes restés vides depuis 2005 ou dont le rapporteur désigné dans la note de service DGAL/SDQPV/N2006-8100 a quitté ses fonctions au sein du SRPV. Les rapports accessibles aux agents des FREDON sont indiqués dans la note de service DGAL/SDQPV/N2004-8265 et désignés par * dans le tableau en annexe.

Un bilan des rapports rendus sera réalisé au printemps 2008, en fonction duquel les rapports non remis pourront être réouverts à candidature.

Par ailleurs, en fonction d'une part de l'évolution de l'organisation des réseaux de surveillance, d'autre part de la définition en cours de la mission de référent pour la direction générale de l'alimentation, les thèmes des différents rapports et la forme de ces rapports pourront être aménagés.

Appel à candidature et sélection des candidats :

Les précédents appels à candidature n'ayant pas permis de désigner des rapporteurs pour l'ensemble des thèmes retenus, et certains rapports étant non pourvus suite à des mouvements de personnel, un nouvel appel est lancé pour les thèmes figurant à l'annexe I, comme prévu à l'article 3 de la note de service DGAL/SDQPV/N2005-8084 du 17 mars 2005.

a) Rappel des modalités d'appel à candidature :

Les agents peuvent se porter candidat sur un ou plusieurs thèmes, dans la limite de 20% de leur temps de travail.

La nature des missions confiées au rapporteur est décrite dans la note de service du 15 novembre 2004. Les agents intéressés peuvent prendre contact avec les experts nationaux ou le responsable du thème concerné pour disposer d'une information plus précise.

Les coordonnées des experts nationaux et des responsables de thème sont rappelées en annexe II.

b) Dépôt des candidatures :

Les candidatures sont recueillies par la direction générale de l'alimentation (sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux – BBMLE).

Elles s'effectuent de la manière suivante :

- Les candidats, intéressés par un ou plusieurs thèmes, adressent leur candidature à leur directeur régional de l'agriculture et de la forêt (DRAF) ou à leur directeur de

l'agriculture et de la forêt (DAF), sous couvert, le cas échéant, du président de la FREDON, et du chef de service.

- Date limite de dépôt des candidatures : 30 novembre 2007.
- Ils en adressent une copie directement à la DGAL (SDQPV) et à chaque expert national concerné.

Le modèle de la fiche de candidature est joint en annexe III.

Les DRAF/DAF transmettent à la DGAL (SDQPV) les fiches de candidature qui leur ont été transmises par leurs agents après les avoir complétées par les avis requis à l'échelon régional.

- Date limite d'envoi : 10 décembre 2007.

Les experts nationaux regroupent par thème les fiches reçues, y apportent leur avis, notamment sur l'adéquation technique de chacune des candidatures, et les transmettent à la DGAL/SDQPV.

- Date limite d'envoi des avis : 17 décembre 2007.

Les avis défavorables doivent être motivés.

c) Instruction des candidatures :

La commission d'examen des candidatures se réunira d'ici la fin décembre 2007. A l'issue de cet examen des candidatures, elle propose une liste de candidats susceptibles d'être nommés par les DRAF et les DDAF et établit un classement si nécessaire.

La DGAL arrête la liste définitive des rapporteurs pour le 12 janvier 2008 qu'elle adresse aux DRAF et aux DAF pour proposition de nomination.

Les DRAF et les DAF procèdent à la nomination des rapporteurs et adressent une copie à la DGAL (SDQPV), au plus tard le 1^{er} février 2008.

---ooOoo---

L'appui des DRAF/DAF, des chefs de service et des experts nationaux est déterminant pour permettre aux agents intéressés de présenter leur candidature, pour solliciter le cas échéant des candidatures et accompagner les futurs rapporteurs dans leur mission.

Je tiens à souligner l'importance que j'attache à ce réseau d'expertise sur lequel repose à l'échelon national, comme à l'échelon régional, la capacité d'expertise du MAP en particulier pour prendre précocement des mesures de gestion du risque adéquates. Aussi, l'activité de rapporteur devrait être utilisée parmi les outils de management et prise en compte lors de l'entretien annuel d'évaluation. Tout agent technique à un moment donné de son passage au sein des DRAF (SRPV) / DAF (SPV) a vocation à remplir une mission nationale.

Le Sous-Directeur de la Qualité et Protection des Végétaux

Joël MATHURIN

ANNEXE I : Liste des thèmes spécifiques confiés aux rapporteurs Appel – novembre 2007

* Sont marqués d'une étoile les thèmes qui potentiellement peuvent être délégués aux agents des FREDON.

Céréales (à pailles – Maïs – Sorgho – Millet) – Prairies – Jachères

Maladie des feuilles des céréales à pailles	Marc Delos	20%
Flore adventice des céréales à paille	Marc Delos	20%

Oléagineux - Protéagineux

Ravageurs aériens des oléagineux et protéagineux	Marc Delos	20%
--	------------	-----

Cultures légumières

Cucurbitacées (melon, concombre, courgette)	Gilles Wuster	15%
Production de jeunes plants de légumes et de fleurs <i>Thème commun avec les productions horticoles</i>	Gilles Wuster	20%
Choux, navets, radis, artichauts *	Gilles Wuster	10%
Fraisiers (dont plants)	Gilles Wuster	15%

Arboriculture

Poirier – cognassier	Pierre Speich	15 %
Pêcher – Abricotier - Amandier	Pierre Speich	20%
Châtaignier – Kiwi	Pierre Speich	5%
Pépinières fruitières et maloïdées, prunus, ribes, rubus <i>Thème commun avec les productions horticoles</i>	Pierre Speich	20%

Viticulture

Maladies cryptogamiques des vignobles méditerranéens	Jacques Grosman	10%
--	-----------------	-----

Productions horticoles

Productions horticoles (floriculture, plantes vertes : plantes en pots, plantes à massifs, fleurs coupées)	Gilbert Chauvel	20%
--	-----------------	-----

Zones non agricoles

Flore adventice des zones non agricoles (PJT, sites industriels, voies ferrées cimetières, zones herbeuses, ...) *	Gilbert Chauvel	10%
--	-----------------	-----

Forêts et bois

Bois d'emballage, autres produits du bois et bonsaïs	Gilbert Chauvel	10%
--	-----------------	-----

Cultures spécialisées

Plantes à parfum, aromatiques et médicinales	Gilles Wuster	10%
--	---------------	-----

Thèmes horizontaux - Surveillance et coordination toutes filières

Import	BSV	10 %
Passeport phytosanitaire	BSV	20 %
Modèles	Jacques Rouzet	20%
Bilan et rapport d'activité relatifs au contrôle de la distribution et de l'utilisation des intrants	François Hervieu	20%

ANNEXE II

Cultures	Expert national / Responsable	Coordonnées
Arboriculture	Pierre Speich	DRAF-SRPV Rhône Alpes Cité administrative de la Part Dieu 165, rue Garibaldi – BP 3202 69401 Lyon Cedex Tel : 04.78.63.13.53 pierre.speich@agriculture.gouv.fr
Cultures légumières	Gilles Wuster	DRAF-SRPV Pays de la Loire 10, rue Le Nôtre 49044 ANGERS cedex Tel : 02.41.72.32.32 gilles.wuster@agriculture.gouv.fr
Grandes cultures	Marc Delos	DRAF-SRPV Midi-Pyrénées Cité administrative – Bât E Boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex Tel : 05.61.10.62.61 marc.delos@agriculture.gouv.fr
Vigne	Jacques Grosman	DRAF-SRPV Rhône Alpes Cité administrative de la Part Dieu 165, rue Garibaldi – BP 3202 69401 Lyon Cedex Tel : 04.78.63.13.44 jacques.grosman@agriculture.gouv.fr
Ornement – Zones non agricoles	Gilbert Chauvel	DRAF-SRPV Midi-Pyrénées Cité administrative – Bât E Boulevard Armand Duportal 31074 TOULOUSE Cedex Tel : 05.61.10.62.82 gilbert.chauvel@agriculture.gouv.fr
Vertébrés	Denis Truchetet	DRAF-SRPV Franche-Comté Immeuble Orion 191, rue Belfort 25043 BESANCON cedex Tel : 03.81.47.75.72 denis.truchetet@agriculture.gouv.fr
Import – Passeport phytosanitaire	BSV	DGAL / SDQPV / BSV 251 rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15 Tel : 01 49 55 81 66 bsv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr
Intrants	François Hervieu	DGAL / SDQPV / BBMLE 251 rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15 Tel : 01 49 55 81 89 francois.hervieu@agriculture.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Candidature pour la mission de rapporteur « qualité et protection des végétaux »		
Nom :	Prénom :	Téléphone :
Structure :		
Thème (s) : <i>(Classer par ordre de préférence)</i> - - - -	Nombre de thèmes souhaités <i>(dans la limite de 20%)</i> :	
Date :	Signature du candidat :	
Le cas échéant, avis du Président de la FREDON :	Avis du DRAF/DAF :	
Date	Classement : <i>(si plusieurs candidats)</i>	
Signature		
Avis du Chef de SRPV/SPV :		
Signature :	Signature :	
Date :	Date :	